

Image not found or type unknown



## Renouvellement carte résident 10 ans

Par **Anir R**, le **17/01/2018** à **11:33**

Bonjour,

Je souhaiterais poser une question sur la procédure de renouvellement de la carte de résident 10 ans.

Est ce qu'il faudrait justifier d'un revenu ? Si oui, est ce que les dividendes perçues en tant qu'associé d'une entreprise française sont une justification valide ? Ou un revenu salariale justifié par des bulletins de paie mensuels?

En vous remerciant.

Cordialement